

<b>Zeitschrift:</b>	Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles
<b>Herausgeber:</b>	Cercle vaudois de généalogie
<b>Band:</b>	26 (2013)
<b>Artikel:</b>	La sexualité illicite dans un village alpin à l'époque moderne : des réseaux familiaux de solidarité?
<b>Autor:</b>	Di Dio, Tatiana
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1085190">https://doi.org/10.5169/seals-1085190</a>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La sexualité illicite dans un village alpin à l'époque moderne : des réseaux familiaux de solidarité ?<sup>1</sup>

Tatiana Di Dio

## Une approche historique particulière

À partir des années 1970, grâce aux études pionnières d'Edward Shorter, de Jean-Louis Flandrin et de Michel Foucault, l'intérêt de l'histoire pour la sexualité et les pratiques illicites ou déviantes est devenu important<sup>2</sup>. Différentes branches de l'histoire ont vu le jour: de la *Gender History*<sup>3</sup> aux grands projets d'études démographiques à l'échelle de pays entiers<sup>4</sup>. Cependant, en

considérant une approche d'histoire sociale, à savoir des études qui s'intéressent à la vie matérielle et qui se basent sur des sources qui ne se concentrent pas uniquement sur les pratiques des élites, une constante revient sans cesse: l'évolution des pratiques sexuelles des populations est toujours analysée comme une conséquence d'autres changements de la société, qu'ils soient économiques, sociaux ou politiques. Par exemple, la proto-industrialisation comme l'industrialisation, ou encore la révolution agraire ont été mises en cause<sup>5</sup>.

Dans le cadre de mes recherches, je me suis opposée à cette vision de la sexualité comme simple variable dépendante d'autres facteurs. Le but de la recherche a été alors d'étudier des liens possibles entre sexualité et transformations sociales, en plaçant cette fois

<sup>1</sup> Réalisé sur la base de: Di Dio, Tatiana, *Parentela, sesso e politica in un villaggio ticinese all'epoca moderna. Illegittimità, contraccuzione e reti politiche a Meride (sec. XVII-XVIII)*, Lausanne: Université de Lausanne, mémoire de maîtrise ès lettres, rédigé sous la direction de Sandro GUZZI-HEEB, 2013.

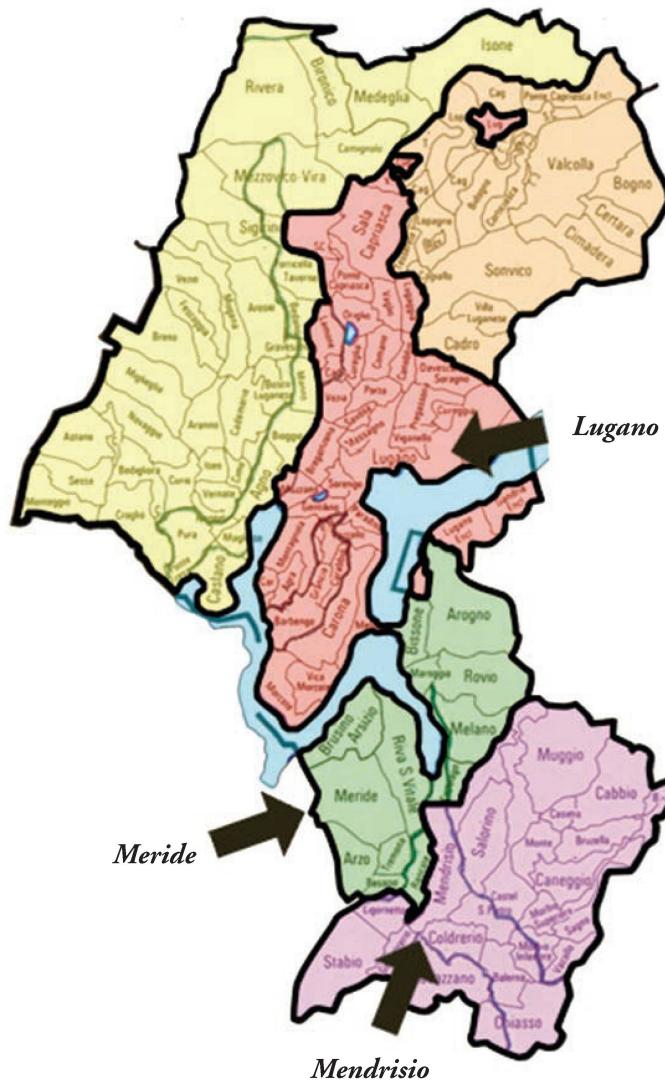
<sup>2</sup> SHORTER, Edward, *Naissance de la famille moderne: XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, QUADRUPPANI, Serge (trad.), Paris: Éd. du Seuil, 1977; FLANDRIN, Jean-Louis, *Familles, parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Poitiers: éd. Hachette, 1976; FOUCAUT, Michel, *Histoire de la sexualité. La volonté de savoir*, vol. 1, Paris: Gallimard, 1976.

<sup>3</sup> En ce qui concerne l'histoire de genre, lire, par exemple, la thèse de Thomas Laqueur sur le passage d'une théorisation d'un modèle biologique sexuel basé sur un seul sexe à l'affirmation du modèle actuel de deux sexes: LAQUEUR, Thomas, *La fabrique du sexe: essai sur le corps et le genre en Occident* Paris: Gallimard, 1992 [version orig. anglaise 1987]. Plus en général, pour une vision d'ensemble, lire l'article: HARVEY, Karen, «Le Siècle du sexe? Genre, corps et sexualité au XVIII<sup>e</sup> siècle (vers 1650-vers 1850)\*», in *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n° 31. 2010, p. 207-238.

<sup>4</sup> La démographie historique se développe dans les années 1960-1970, surtout en France et en Angleterre. L'école française voit l'essor de la proposition méthodologique de Louis Henry sur la reconstitution des familles en partant des données des registres paroissiaux, lire: HENRY, Louis, FLEURY, Michel, *Des registres paroissiaux à l'histoire de la population. Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, Paris: INED, 1956. De l'autre côté de la Manche, l'école de Cambridge, fondée autour de Peter Laslett, propose

une autre méthode d'analyse quantitative: la statistique nominative élaborée, voir WALL, Richard, ROBIN, Jean, LASLETT, Peter (eds.), *Family Forms in Historic Europe*, Cambridge; New York [etc.]: Cambridge University Press, 1983. Actuellement, plusieurs projets à l'échelle internationale sont en cours, par exemple le EAP, Projet EurAsien sur la population et l'histoire de la famille, ou encore la BIDH, la Bibliographie internationale de la Démographie historique.

<sup>5</sup> MENDELS, Franklin, *Industrialization and population pressure in eighteenth-century Flanders*, New York: Arno Press, 1981 (1969); CASPARD, Pierre, «Conceptions prénuptiales et développement du capitalisme dans la Principauté de Neuchâtel (1678-1820)», in *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 29<sup>e</sup> année, n° 4, 1974, p. 989-1008; HEINRICH, Richard, *Dorf und Religion: reformierte Sittenzucht in Berner Landgemeinden der Frühen Neuzeit*, Stuttgart ; Jena [etc.]: G. Fischer, 1995.



**Carte des Pievi tessinoises du Sottoceneri.**  
Source : <http://www.bcvadini.ch/vescovadia/extra/mappeTi.html>,  
site consulté le 5 novembre 2012.

la sexualité au centre de l'évolution historique. En suivant le modèle des études sur le Valais du Centre régional d'études des populations alpines (CREPA), mon attention s'est focalisée sur les groupes sociaux ayant certains comportements sexuels «non orthodoxes» à l'intérieur d'une communauté<sup>6</sup>. Pour ce faire, une perspective micro-historique a été privilégiée. La micro-histoire se caractérise par la préférence d'une description dense à une description vaste<sup>7</sup>. Les études micro-historiques prennent souvent en considération un seul village, une seule famille, un événement et l'étudiant sous plusieurs points de vue, en croisant différents types de sources. Le concept de stratégie est préféré à celui de structure sociale. L'école micro-historique et celle structuraliste partent du même présupposé, à savoir que l'individu est assujetti à des lois collectives, mais l'intérêt du chercheur se penche sur des perspectives différentes. Tandis que, dans la vision structuraliste, le chercheur essaie de découvrir ces lois, dans la vision stratégique, le chercheur préfère mettre en évidence la marge d'action de l'individu.

La communauté choisie est celle d'un village du sud du Tessin: Meride. Il s'agit d'une étude de cas intéressante, car elle concerne une population «marginale»,

mais pour laquelle un grand éventail de sources est à disposition. La zone des lacs préalpins de la région de l'Insubrica<sup>8</sup> est caractérisée, à l'époque moderne, par une migration de travailleurs saisonniers du secteur du bâtiment. Il s'agit d'un type de migration hautement qualifié, que plusieurs chercheurs ont défini comme «*l'aristocratie de l'émigration alpine et préalpine*»<sup>9</sup>. Pour ce genre de professions, avoir une bonne connaissance de l'écriture, du dessin et des opérations mathématiques était une nécessité. Durant leurs mois d'absence, les migrants restaient en contact avec leurs familles par le biais de la correspondance. Dans le cas de Meride, un nombre conséquent de lettres a été gardé par les notaires<sup>10</sup>.

Pour cette recherche, nous avons considéré être confrontés à des comportements sexuels «non orthodoxes» quand nous avons trouvé des preuves de relations illicites ou des preuves de contrôle des naissances dans les couples mariés. Les premières peuvent être trouvées dans les registres paroissiaux quand nous y découvrons des naissances illégitimes, à savoir des conceptions prénuptiales et conceptions hors mariage, ou dans des sources judiciaires, des procès pour relations illicites<sup>11</sup>.

<sup>6</sup> GUZZI-HEEB, Sandro, PAYOT, Christine, «Des rebelles novateurs? Conflicts politiques et réseaux sociaux dans une vallée alpine au XVIII<sup>e</sup> siècle», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2010, pp. 72-96; GUZZI-HEEB, Sandro, «Politique et réseaux. Logiques de la mobilisation politique populaire dans une vallée alpine 1839-1900», in *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 36(1), 2008, p. 119-131; GUZZI-HEEB, Sandro, «Sexe, parenté et politique dans une vallée alpine au XIX<sup>e</sup> siècle», in *Annales de démographie historique*, n° 119, 2010/1, p. 115-137; JOHNER, Aline, *Entre société et famille, la sexualité avant et hors mariage dans la paroisse de Montreux de 1700 à 1803*, Lausanne: Université de Lausanne, mémoire de maîtrise ès lettres, 2012. Aline Johner et Chiara Mascitti sont en train de réaliser une thèse de doctorat, intitulée *Sexualité, réseaux sociaux, transformations sociales et politiques dans la région alpine (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles). Nouvelles approches à l'histoire de la sexualité*.

<sup>7</sup> La micro-histoire naît en Italie autour de la revue *Quaderni storici* dans les années 1970. Parmi les fondateurs de cette école historique, il faut citer Carlo Ginzburg et Giovanni Levi. Pour une introduction à la micro-histoire, lire VIAZZO, Pier Paolo, *Introduzione all'antropologia storica*, Roma: Ed. Laterza, 2000.

<sup>8</sup> Région qui touche une partie du Piémont, de la Lombardie et du Tessin, et qui se déroule autour des lacs: d'Orta, Majeur, de Varese, de Lugano et de Côme.

<sup>9</sup> Parmi d'autres: LORENZETTI, Luigi, *Économie et migrations au XIX<sup>e</sup> siècle: les stratégies de la reproduction familiale au Tessin*, Bern [etc.]: P. Lang, 1999, p. 59.

<sup>10</sup> Une partie de ces lettres a été publiée in: MARTINOLA, Giuseppe, *Lettore dai paesi transalpini degli artisti di Meride e dei villaggi vicini (sec. XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, [Bellinzona]: ed. dello Stato, 1963.

<sup>11</sup> Nous considérons toute conception prénuptiale comme illégitime, car la communauté étudiée se trouve dans une région catholique qui ne connaît pas une coutume de fiançailles et où le discours normatif de l'Église s'oppose fortement au sexe avant le mariage. En suivant l'exemple de Jean Buon, nous considérons qu'une naissance est le fruit d'une conception prénuptiale, si elle a lieu avant 240 jours du mariage. La limite est bien évidemment artificielle, mais du moment qu'elle est plutôt courte – elle équivaut à un peu moins de 8 mois –, elle évite de prendre comme conceptions prénuptiales des accouchements précoces. Voir BUON, Jean, «Conceptions prénuptiales et non-respect des règles de la religion à Saint-Pol-Sur-Ternoise, 1676-1844», in *Annales de démographie historique*, 2008/2 n° 116, p. 238.

Les deuxièmes preuves sont à chercher dans les registres paroissiaux, à partir desquels il est possible de calculer différentes variables de pratiques anticonceptionnelles<sup>12</sup>, ou dans des sources judiciaires, où sont notifiés notamment les avortements. Dans le cadre de cet article, seules les relations illicites seront traitées; pour la contraception, nous renvoyons à la consultation du mémoire de maîtrise.

La période choisie, 1650-1679, est la plus ancienne qu'il est possible d'étudier. En effet, les registres paroissiaux ne sont mis en place à Meride qu'à partir de 1649<sup>13</sup>. En outre, à cette même période, Raul Merzario, historien italien, a trouvé un procès pourinceste contre une femme du village, Anastasia Provini et son jeune neveu, Provino Provini, fils d'une de ses sœurs<sup>14</sup>. Pendant le procès, la femme avoue avoir eu des relations sexuelles avec une quinzaine d'autres hommes du village. En croisant cette source avec les naissances illégitimes enregistrées dans les archives paroissiales, le nombre de personnes qui ont des comportements sexuels non orthodoxes devient conséquent. Il s'agit d'une condition préalable pour pouvoir étudier des possibles réseaux de solidarité entre les groupes familiaux ayant un pourcentage élevé de pratiques sexuelles non tolérées par l'Église. L'étude de ce procès est doublement intéressante, car il s'inscrit dans une tension sociale bien palpable dans le

village, il n'est qu'une étape d'un conflit entre deux fronts parentaux qui, pendant trente ans, s'affrontent de manière virulente.

Le présent article s'articule en deux parties. Dans un premier temps, des analyses quantitatives seront abordées sur le phénomène de la sexualité illicite dans le village. Dans un deuxième temps, le regard deviendra plus qualitatif, en se focalisant sur les imbrications entre les dynamiques de la justice privée des deux groupes parentaux et les différentes attitudes vis-à-vis de la sexualité illicite des membres de ces deux fronts<sup>15</sup>.

L'analyse quantitative sera divisée en trois niveaux. Le premier niveau concerne les individus qui ont des pratiques sexuelles non orthodoxes. Quelles sont les caractéristiques communes des personnes qui ont ces pratiques illicites? S'agit-il de l'origine sociale? Ou du milieu professionnel? Ou encore des opinions politiques ou religieuses<sup>16</sup>? La sexualité illicite se concentre-t-elle dans une tranche d'âge particulière? Est-elle l'affaire des jeunes hommes ou des femmes âgées?

Le deuxième niveau traite du rôle de la famille dans la diffusion de la sexualité illicite. Dans le cas étudié, les relations illicites se concentrent-elles dans certaines familles? Est-il possible de relever la notion de «bastardy-prone sub-society», à savoir une notion de sous-société enclue à l'illégitimité, illustrée par l'école

<sup>12</sup> Les variables étudiées de la vie sexuelle et matrimoniale sont les suivantes: durée de la période féconde, nombre d'enfants par couple, âge de la mère au mariage et au dernier accouchement, intervalles entre le mariage et la première naissance, intervalles entre les naissances successives.

<sup>13</sup> Dans le cadre de ce travail de mémoire, nous avons étudié aussi une deuxième période qui va de 1780 à 1809.

<sup>14</sup> Le procès verbal est conservé en bon état chez les Archives cantonales de Bellinzone, «Processo contro Anastasia di Provino di Meride (1678)», fond «Oldelli», boîte 8.I, ACB. Raul Merzario en propose une transcription complète comme annexe de son ouvrage: MERZARIO, Raul, *Anastasia, ovvero la malizia degli uomini: relazioni sociali e controllo delle nascite in un villaggio ticinese, 1650- 1750*, Roma ; Bari: Laterza, 1992, p. 79-96.

<sup>15</sup> Dans le mémoire de maîtrise, l'analyse du phénomène de la sexualité illicite a été affrontée aussi par des perspectives qualitatives. Cependant, nous allons privilégier ici la perspective quantitative, plus facile à aborder de manière claire dans l'espace à notre disposition dans cet article.

<sup>16</sup> Afin de pouvoir aborder le lien entre idées politiques et pratiques sexuelles, la deuxième période d'étude (qui n'est pas traitée dans cet article), englobe la période de l'Helvétie (1798-1803). Pour le Tessin, il s'agit du premier moment pendant l'époque moderne dans lequel de profonds conflits sociaux amènent la population à se positionner politiquement, du moins selon les sources.

de Cambridge dans les années 1980<sup>17</sup>? Les familles des individus qui ont des pratiques sexuelles non orthodoxes tendent-elles à s'allier entre elles? Les individus qui ont des conceptions illégitimes ont-ils la solidarité de leurs parents et des membres d'autres familles où des cas de relations illicites sont enregistrés?

Enfin, le troisième niveau concerne l'existence possible d'un réseau social qui unit ces individus ou leurs familles respectives. Existe-t-il un réseau de solidarité entre les familles et les groupes parentaux ayant un pourcentage important de pratiques sexuelles non orthodoxes? Quelle forme prend-il? Dans quelles occasions ce réseau se mobilise-t-il et dans quelles situations se défait-il? Quels rôles jouent les femmes et les alliances matrimoniales dans ces réseaux?

### **Les individus qui pratiquent une sexualité illicite**

À la moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, le pourcentage de conceptions illégitimes à Meride n'est pas très élevé. Sur les 30 années étudiées, nous comptons 7 cas de conceptions prénuptiales et 5 cas de conceptions extra-conjugales, à savoir 3,35 % des naissances totales. Il s'agit d'un taux relevé aussi dans d'autres régions alpines catholiques, comme dans la vallée de Bagnes en Valais<sup>18</sup>.

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le village de Meride est habité surtout par des bourgeois du lieu, il n'est donc pas étonnant de constater que les cas connus de sexualité illicite se concentrent aussi dans cette catégorie sociale. Il était, en revanche, moins prévisible de découvrir que parmi les personnes ayant des pratiques sexuelles

illicites nombreuses sont celles issues des couches hautes de la société locale. En particulier parmi les hommes, nombreux sont ceux qui appartiennent à la classe dirigeante. En ce qui concerne la question de l'âge, le discours est plus articulé, l'âge de la conception illégitime varie, en effet, de 20 à 40 ans pour les deux sexes.

En croisant la variable sociale et la variable de l'âge, deux cas de figures ressortent: «les couples de futurs mariés» qui décident d'avoir des relations sexuelles avant le mariage et «les couples d'amants» qui ont des relations sexuelles, mais qui ne prévoient pas de se marier. Selon cette hypothèse, les futurs mariés seraient caractérisés par le fait que la femme est plus jeune ou du même âge que l'homme et que les membres du couple appartiennent à des familles de la même couche sociale. En revanche, les couples d'amants seraient caractérisés par d'importantes différences économiques entre les partenaires en l'avantage de l'homme, et par un âge bien plus avancé de la femme, c'est-à-dire par des facteurs qui laissent supposer que le mariage était difficilement envisageable. Une confirmation de cette hypothèse de division en deux cas de figures des couples ayant des conceptions illégitives est la durée de l'intervalle entre le mariage et la première naissance. Tandis que, parmi les couples de «futurs mariés», l'intervalle le plus court est de 224 jours, parmi les couples d'«amants», l'intervalle le plus long est de 81 jours. Dans la première catégorie, la femme enceinte qui se marie plus tard est donc seulement à un mois et demi de grossesse. En revanche, dans la seconde catégorie, la femme qui se marie plus tôt est déjà au sixième mois de grossesse.

<sup>17</sup> LASLETT, Peter, OOSTERVEEN, Karla, SMITH, Richard M. (eds.), *Bastardy and its Comparative History: studies in the history of illegitimacy and marital nonconformism in Britain, France, Germany, Sweden, North America, Jamaica and Japan*, London: E. Arnold, 1980.

<sup>18</sup> GUZZI-HEEB, Sandro, «Sexe, parenté et politique dans une vallée alpine au XIX<sup>e</sup> siècle», *op. cit.*, p. 121.



**Le village de Meride TI.**

Source : Photographie Tatiana Di Dio, octobre 2013.

### **Les familles des individus qui pratiquent une sexualité illicite**

En voulant étudier les familles des individus ayant des pratiques sexuelles hors mariage, il est nécessaire de bien définir quel type de lien prendre en considération et pourquoi. En effet, dans un petit village comme Meride, les liens de parenté sont bien imbriqués. À travers la lignée masculine ou féminine, ou encore grâce à la parenté spirituelle, presque toutes les familles sont apparentées entre elles. Cependant, quelles significations réelles ont un lien de parenté de sang, d'affinité ou de parenté spirituelle ?

Dans le cadre de cette recherche, seuls les liens de parenté de sang de premier et de deuxième degré ont été considérés. Tous les autres liens ne prennent de l'importance qu'à partir du moment où ils sont insérés dans une temporalité ou dans une dynamique sociale significative.

Par exemple, le lien de parenté spirituelle est indicatif de la confirmation, ou pas, d'une stratégie d'alliance entre deux familles, placé donc à l'intérieur d'une dynamique sociale. Ou encore, il peut être interprété comme une manifestation de solidarité, s'il a lieu par rapport à une conception illégitime, quand le scandale est bien actuel, à savoir donc dans une temporalité qui est imprégnée de signification sociale.

En annexe, dans le tableau « Les familles des individus qui ont des relations sexuelles illicites (nombre de cas, mariages, parenté spirituelle), Meride, 1650-1679 » les principaux résultats de l'analyse quantitative sur les familles sont exposés. Avant tout, nous avons observé si les cas de relations illicites se concentrent dans certaines familles, comme il a été constaté par Sandro Guzzi-Heeb dans la vallée de Bagnes en Valais et par Aline Johner pour

**Tableau : « Les familles des individus qui ont des relations sexuelles illicites (nombre de cas, mariages, parenté spirituelle), Meride, 1650-1679 »**

Familles	Cas de relations illicites	Nombre de témoins de mariages ou de parrains et marraines dans les cas d'illégitimité	Nombre de mariages parmi les familles qui ont des cas de relations illicites <sup>19</sup>
Fossati 3	4	2	2
Oldelli 3	2	5	1
Oldelli 1	2	3	1
Canetti 7	2	2	0
Roncati 1	2	2	0
Melchion 3	2	0	2
Provini 8	2	0	1
Vassalli 3	2	0	0
Abbondio 3	1	2	2
Fossati 7	1	1	2
Fossati 1	1	1	1
Andreazzi 3	1	0	2
Oldelli 2	1	1	0
Roncati 2	1	1	0
Provini 1	1	0	1
Giorgioli 1	1	0	1
Andreazzi 2	1	0	0
Barbieri 1	1	0	0
Vassalli 5	1	0	0
Modi 1	1	0	0
Pozzi 3	1	0	0
Ferrari 1	1	0	0

la paroisse de Montreux<sup>20</sup>. Dans le cas de Meride aussi, les pratiques illicites semblent être une sorte d'héritage familial. Nous avons sept familles qui comptent deux cas de relations illicites et une qui en compte quatre. Le nombre de cas peut apparaître minime, mais il faut tenir compte que, dans cette étude, les branches des différentes lignées sont très courtes et que, dans la pratique, les individus

qui ont des comportements sexuels illicites à l'intérieur de la même famille sont liés par le premier degré de parenté<sup>21</sup>. Dans trois cas, deux frères ont des relations sexuelles illicites (Fossati 3, Oldelli 1 et Oldelli 3), dans

<sup>19</sup> Les mariages avec conception prénuptiale ne sont pas comptés.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 115-137; JOHNER, Aline, *op. cit.*, p. 101-105.

<sup>21</sup> Les différentes familles de Meride ont été reconstituées sur la base des registres paroissiaux. Nous avons dépouillé les registres pour une période de trente ans. Dans cette période, nous ne pouvons remonter qu'à la troisième ou quatrième génération. Deux personnes de la même branche sont distantes donc au maximum de deux degrés de parenté, ceci se traduit dans le cas de relation horizontale, en celle entre cousins, et dans le cas de relation

deux cas, ce sont deux sœurs (Provini 8 et Canetti 7) et dans deux autres cas, il s'agit du père et d'un fils (Roncati 1 et Melchion 3). Le fait, que les individus de la même famille qui ont une sexualité moins respectueuse des dogmes religieux sont toujours du même sexe, est une particularité intéressante de l'étude de cas choisis qui n'a pas été relevée ailleurs.

Ensuite, nous avons voulu observer si les familles des individus qui ont des relations illicites tendent à se marier entre elles aussi au-delà des cas de mariages avec conception prénuptiale, car ces derniers pourraient être des mariages de réparation, une contrainte qui ne reflète pas les stratégies matrimoniales des familles. Bien que ce type d'alliance ne soit pas très fréquent, dans le cas de certaines familles, il représente quand même une bonne partie des choix matrimoniaux. C'est le cas des Melchion 2, des Abbondio 2 et des Fossati 3 et 7.

En ce qui concerne la parenté spirituelle, dans cette partie d'étude quantitative, l'attention s'est focalisée sur les liens qui se manifestent dans des situations difficiles pour les individus qui ont des relations hors du cadre matrimonial, quand le scandale devient une affaire publique. Précisons que les liens entre les couples illégitimes et les personnes qui décident de prendre le rôle de témoin de mariage quand la femme est déjà enceinte et de parrain ou marraine quand le filleul est conçu hors mariage ont été passés sous la loupe. Dans vingt cas, le témoin de mariage, le parrain ou la marraine, est lui aussi issu de familles dans lesquelles des pratiques sexuelles illicites sont enregistrées. Dans 30 % de ces occasions, le parent spirituel fait partie de la même famille d'un des deux membres du couple illégitime. Une solidarité familiale vis-à-vis de ses membres ayant

---

verticale, en celle entre oncles et neveux. Dans la réalité des faits, la situation est encore moins ambiguë : tous les individus membres de la même famille qui ont une sexualité illicite sont liés par le premier degré de parenté : filiation ou fratrie.

une sexualité non orthodoxe est donc présente. Plus généralement, nous pouvons affirmer que les membres des familles, dans lesquelles des cas de relations illicites sont présents, sont plus facilement solidaires avec des individus impliqués dans une conception hors mariage. En effet, en confrontant la première et la deuxième colonne du tableau en annexe, il est très difficile de nier une corrélation entre le nombre de cas de relations illicites dans une famille et le nombre de fois que les membres de cette famille sont solidaires avec des individus en situation délicate. La solidarité interne à la famille est importante, mais elle n'est pratiquement jamais exclusive.

### **Le réseau familial de solidarité envers les individus ayant des relations illicites**

Pour étudier de manière quantitative des réseaux familiaux, il est utile de s'aider avec des représentations visuelles des interactions que nous décidons d'étudier. À cette fin, le schéma « Les relations sexuelles (légitimes et illégitimes) entre les familles d'individus qui ont une sexualité non orthodoxe, Meride, 1650-1679 » est proposé à la page 152<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> L'analyse de réseaux est une approche de la sociologie en plein essor, son utilisation en histoire prend aussi petit à petit pied. Pour plus d'informations, lire : BERTRAND, Michel, GUZZI-HEEB, Sandro, LEMERCIER, Claire, « Introduction : où en est l'analyse de réseaux en histoire ? », in *REDES*, vol. 21, décembre 2011, p. 12-23 ; LEMERCIER, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 52-2, 2005, p. 88-112 ; LEMERCIER, CLAIRE, « Analyses de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », *Annales de démographie historique*, n. 109, 2005, p. 7-31. Les représentations graphiques utilisées d'habitude sont les graphes. [Déf. de graphe proposée par le Centre national de ressources textuelles et lexicales : « Ensemble de sommets (ou points) et d'arcs (ou lignes orientées) ou d'arêtes (ou lignes non orientées) liant certains couples de points », in <http://www.cnrtl.fr/definition/graphe> [consulté la dernière fois le 15 septembre 2013]. Cependant, du moment que nous n'avons pas eu l'occasion et le temps d'approfondir des questions techniques et informatiques liées à la programmation des graphes et par rapport au niveau plutôt rudimentaire de nos propositions graphiques des liens sociaux, nous préférons les définir avec le terme plus neutre de « schéma ».

Les familles sont représentées dans des rectangles, la nuance de la couleur dépend du nombre de cas de relations illicites à l'interne de la famille: le bleu foncé pour quatre cas, le bleu azur pour deux cas et le turquoise pour un seul cas. Les lignes – toutes de la même longueur – représentent les relations sexuelles entre les familles. La ligne magenta signifie un mariage légitime, la ligne noire un mariage avec conception prématrimoniale et la ligne grise une conception extra-conjugale.

En observant le schéma, nous constatons que bien douze familles forment une sorte de noyau principal, nous avons ensuite deux petits groupes de trois familles et, pour finir, quatre familles complètement séparées des autres; ces dernières sont les Barbieri 1, les Andreazzi 3, les Moggio 1 et les Pozzi 3. En confrontant la nuance des rectangles, qui représente le nombre de relations illicites, et la position dans le schéma, qui représente le rôle et l'intégration à l'intérieur du réseau, nous observons que des corrélations sont bien présentes, mais que le rapport n'est pas direct. D'un côté, nous pouvons constater le rôle central des Fossati 3. En effet, cette famille, en plus de compter quatre relations illicites, joue le rôle de « pont » qui unit différents autres groupes de familles: toutes les familles liées aux Fossati 3 sont à la fois liées avec au moins une autre famille du réseau. D'un autre côté, dans les petits groupes de trois familles liées entre elles, mais séparées des autres familles du réseau, nous avons les Roncati 1, les Vassalli 3, les Oldelli 1 et 3, à savoir toutes des familles qui ont bien deux cas de relations illicites.

Les flèches représentent les liens solidaires de parenté spirituelle. Il s'agit exactement des mêmes liens étudiés quelques pages plus haut, à savoir quand un membre d'une famille dans laquelle des cas de relations sexuelles illicites sont enregistrés est solidaire en devenant témoin de mariage (flèche rouge) d'un couple dont l'épouse est

déjà enceinte, ou parrain, ou marraine (flèche verte) d'une conception illégitime<sup>23</sup>.

Si nous observons la solidarité interne aux familles, quand les flèches se plient sur elles-mêmes pour revenir d'où elles sont parties, nous constatons que c'est toujours la famille ayant la place la plus centrale dans le schéma qui est solidaire vis-à-vis d'un de ses membres en situation difficile. Le phénomène est particulièrement visible dans les deux petits groupes distincts de trois familles, c'est toujours un membre de la famille centrale qui manifeste de cette manière sa solidarité. En élargissant l'analyse des manifestations de solidarité à l'ensemble du réseau, nous observons que les deux groupes séparés sont, à travers ces liens de parenté spirituelle dans des moments difficiles, intégrés au grand groupe de douze familles. En revanche, parmi les quatre familles séparées, seuls les Pozzi 3 s'intègrent au réseau. Et aussi dans ce cas, si nous considérons la direction des flèches, nous découvrons que les Pozzi 3 sont intégrés, car d'autres familles du réseau sont solidaires avec son membre, Caterina Pozzi, qui a eu une conception extra-conjugale, et non pas par des manifestations de solidarité des membres de cette famille.

### **La sexualité illicite et la vendetta**

Dans l'introduction nous avons évoqué le fait que le procès d'Anastasia pourinceste s'insère dans un intense conflit qui se déroule à l'époque dans le village; il est intéressant ici de s'arrêter sur ce conflit pour mieux comprendre comment s'articule ce réseau, dans quelles situations il s'active et dans lesquelles il se démobilise.

Le conflit prend la forme de deux fronts parentaux qui s'affrontent, ce qui dans certains pays méditerranéens

---

<sup>23</sup> Toutes les flèches partent de la famille du témoin de mariage, ou du parrain, ou de la marraine du baptême et vont vers les familles des couples qui ont eu des conceptions illégitimes.

**Légende :**

- **Lignes :** relations sexuelles (mariage et extra-conjugales)

- Mariage avec conception prénuptiale
- Mariage entre familles d'individus RI
- Conceptions extra-conjugales

Attention : les lignes sont toutes de la même longueur

- **Rectangles :** famille des individus qui ont des relations sexuelles illicites

- Familles avec 4 cas de relations illicites
- Familles avec 2 cas de relations illicites
- Familles avec un seul cas de relations illicites

Attention : les rectangles sont tous les mêmes

- **Flèches :** manifestations de solidarité vis-à-vis d'individus qui ont des conceptions illégitimes

- Parrain ou marraine d'un enfant fruit d'une conception illégitime

- Témoin de mariage d'un couple qui a une conception prénuptiale

Attention : toutes les flèches partent de la famille du témoin de mariage, ou du parrain, ou de la marraine du baptême et vont vers les familles des couples qui ont eu des conceptions illégitimes.

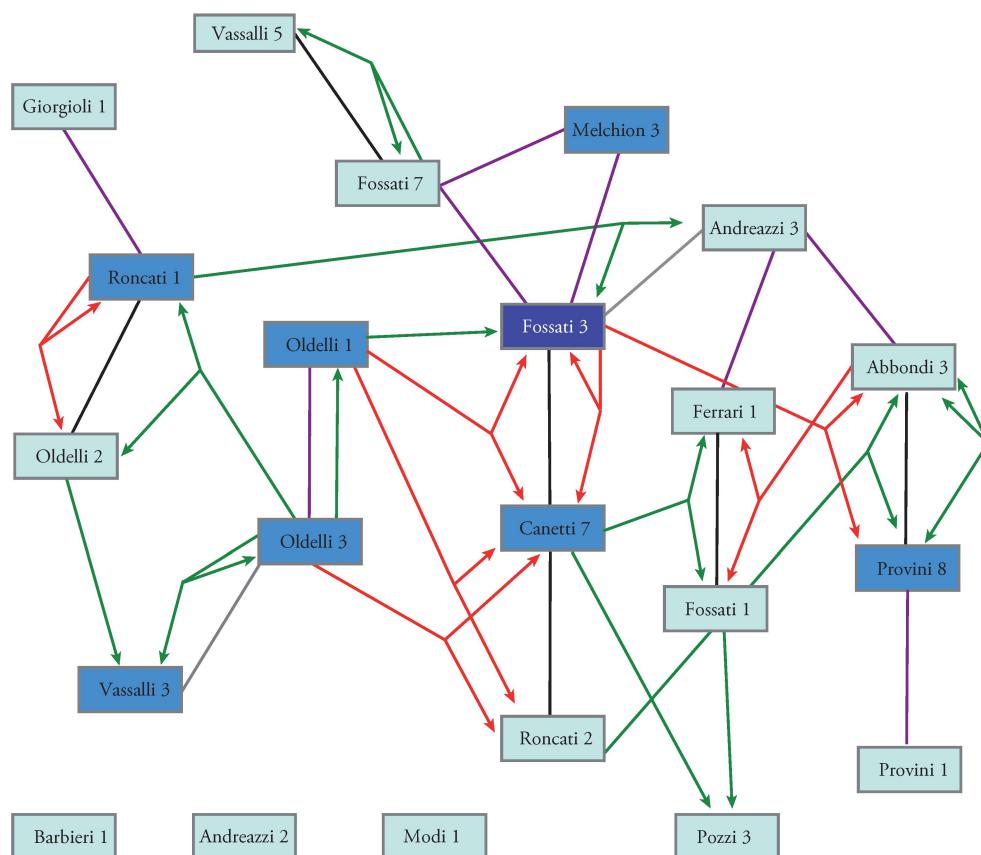


Schéma «Les relations sexuelles (légitimes et illégitimes) entre les familles d'individus qui ont une sexualité non orthodoxe, Meride, 1650-1679».

est appelé la *vendetta* ou la *faida*, une sorte de justice privée qui se perpétue sur les générations. Dans le cas étudié, un groupe de familles s'oppose à la famille puissante du village : les Oldelli<sup>24</sup>. La haine contre les Oldelli est probablement présente depuis longtemps dans le village, mais elle se manifeste de manière publique et virulente pour la première fois durant le carnaval de 1647. Le curé du village, Matteo Oldelli, doit avoir informé la jeunesse de son opposition à l'organisation d'une fête dansante. Cependant, la jeunesse ignore sa demande et avance dans les préparatifs de la fête. Découvrant qu'un violoniste d'un village à côté est déjà arrivé à Meride et qu'il est hôte chez un certain Silvestro Roncati, l'Oldelli devient fou de rage. Avec deux autres séculaires, il se présente chez le dit Roncati, et sans trop attendre, les trois passent littéralement à tabac le violoniste. Aux protestations du propriétaire, le curé répond en posant le canon de l'arquebuse sur la tempe de madame Bernardina, la mère de Silvestro<sup>25</sup>.

Malgré cette action intimidatrice, la jeunesse de Meride décide de persévérer dans ses programmes et, à côté des préparatifs de la fête, organise aussi un système de défense avec des rôles spécifiques. Le dernier jour du carnaval, nombreux sont ceux qui vont à l'église armés

et, sur la place devant l'entrée, des jeunes font la garde. Comme attendu, les Oldelli ne restent pas impassibles face à cet outrage, ils décident de sortir de leur maison et de marcher armés en direction de l'église. Il en suit un échange de coups de feu dans la rue principale de Meride. Pour éclairer la dynamique des faits, une enquête est ouverte. À l'occasion de la visite du capitaine de Lugano, une véritable insurrection contre les Oldelli a lieu<sup>26</sup>. Pour finir, le capitaine donne raison à la famille Oldelli et oblige la commune à payer une amende importante. Une vingtaine d'hommes sont accusés de porter l'arquebuse, parmi lesquels nous comptons au moins six couples de frères. Il faut retenir certains personnages qui auront des rôles importants dans la suite du conflit : il s'agit de Carlo Barbieri, leader présumé de la révolte, des deux fils du consul Silvestro Fossati, Sebastiano et Antonio, de Silvestro Roncati, de Sebastiano Andreazzi, de Carlo et Antonio Provini, de Carlo et Giovanni Maria Pozzi, de Simiano Pozzi dit de la Spadina et de ses fils Angelo et Pietro<sup>27</sup>.

Cet événement n'enterre pas le ressentiment face à la famille Oldelli et une dizaine d'années après, le conflit devient meurtrier. Il s'agit, pour la famille Oldelli, du moment de l'entrée sur scène d'une nouvelle génération : Andrea, Giò Antonio, Alfonso, Giò Battista, Marta, Vittoria et Lucia, les neveux et nièces du vieux curé, Matteo Oldelli.

Jun 1660, Angelo Pozzi blesse par balle Andrea Oldelli, l'aîné. Pendant que ce dernier est convalescent au lit, ses frères font la garde à l'entrée de la maison ;

<sup>24</sup> Sur la famille Oldelli existe une bibliographie plutôt importante. Parmi les ouvrages plus intéressants : MARTINOLA, Giuseppe, *Le maestranze d'arte del Mendrisiotto in Italia nei secoli*, (sec. XVI-XVIII), [Bellinzona] : Edizioni dello Stato, 1964; BARAKAT-CRIVELLI Paola, *Migrations temporaires d'Ancien Régime: l'exemple du clan Oldelli de Meride, 1650-1820*, Lausanne, thèse de mémoire, 1990; MERZARIO, Raul, *Anastasia, op. cit.*; SPINELLI, Isabella, « Oldelli », in *Dizionario storico della Svizzera Italiana*: <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/I123537.php> [consulté la dernière fois le 09.02.2013].

<sup>25</sup> Source: « Déposition de Silvestro Roncati », in « Archibugiata davanti alla chiesa di Meride, 1647 », in « Atti processuali, 1647-1715 », fond « Patriziato di Meride », boîte 4, ACB, p. 5. Dans un autre document, nous pouvons même lire: « e senza parlar diede delle bastonate a detto vicino, et alla madre di detto Silvestro quale restò offesa con diverse marcature » [trad. « et sans parler il donne des coups de bâton au dit bourgeois, et à la mère de dit Silvestro laquelle resta blessée avec plusieurs noirs »] source: « Informazione della gioventù di Meride contro Gabriele Fossato con la risposta di detto Fossato », fond « Oldelli » boîte « 8.I. Affari giudiziari. 1600 », ACB.

<sup>26</sup> Source: « Archibugiata davanti alla chiesa di Meride, 1647 », *op. cit.*, p. 12.

<sup>27</sup> La liste complète des accusés: Carlo Barbieri, Antonio et Sebastiano Fossati, Pietro Giovanni Pedrona, Carlo et Sebastiano Scheschino, Carlo et Antonio Provini, Carlo et Giovanni Maria Pozzi, Simiano Pozzi dit de la Spadina et ses fils Angelo et Pietro, Carlo Roncati, Silvestro Roncati, Giovanni Roncati, Giò Battista Roncati, Giò Maria Vassalli, Stefano Melchion, Melchion Melchion, Iacopo et Gaspare Clerici, Sebastiano Andreazzi.

à un certain moment, ils voient arriver au loin Iacopo Provini et Agostino Moggio. Les frères Oldelli sont convaincus qu'il s'agit des complices d'Angelo Pozzi et ils ouvrent le feu contre eux, Agostino Moggio est tué par un coup tiré par Giovanni Antonio Oldelli. Andrea mourra lui aussi quelques jours après.

Dans les années suivantes, pour des motivations qui nous sont inconnues, un frère d'Angelo Pozzi, Gaspare, est banni du territoire tessinois. Malgré cette interdiction et les risques conséquents, Gaspare décide de revenir à Meride à plusieurs reprises. Cependant, sa réapparition ne doit pas avoir été appréciée par tout le monde et, en effet, Sebastiano Andreazzi, dès qu'il le voit, court à Lugano afin d'appeler les troupes pour le faire arrêter. Gaspare réussit à échapper à l'arrestation, mais il va se souvenir de l'événement. Deux ans plus tard, en 1662, il croise Sebastiano près de Milan et, avec l'aide d'Antonio Roncati et Angelo Pozzi, il se venge en le tuant au moyen d'une arme de feu<sup>28</sup>. Sebastiano était un des principaux acteurs de la rébellion contre les Oldelli durant le carnaval de 1647, il doit donc avoir, entre-temps, changé de front. Il s'était marié l'année même avec Domenica Abbondio et, comme témoin de mariage, il avait choisi Pietro Paolo Oldelli, un cousin des frères Oldelli.

En 1668, Meride assiste à un nouvel acte de violence, Alfonso Oldelli tue Domenico Pozzi, un frère d'Angelo. Chronologiquement, l'événement suivant du conflit est le procès contre Anastasia. Pour le front anti-Oldelli, il ne subsiste pas de doute, il s'agit de la énième attaque de la part de la puissante famille<sup>29</sup>. En effet, le

fait déclencheur du procès est un texte anonyme rendu aux autorités du bailliage. Il s'agit d'un geste fortement conflictuel, qui traduit l'envie de pousser hors des limites du ragot et du village les affaires scabreuses de familles ennemis. Cet acte implique des effets socio-économiques importants pour les accusés. Les interrogatoires, avec procès verbal, commencent le 19 août 1678. Le jour précédent, des interrogatoires informels ont eu lieu. Au cours de ces derniers, Anastasia avoue avoir eu des relations illicites avec trois hommes : Felice Moggio, Francesco Roncati et Antonio Oldelli. Il est très difficile de savoir si ces trois noms font partie du texte anonyme ou s'ils ont été révélés par la femme. Dans le cas de Felice, cela ne nous étonnerait pas si son nom était présent dans le texte anonyme. Felice est, en effet, le fils d'Agostino, tué en 1660 par Giovanni Antonio Oldelli. En ce qui concerne Francesco et Antonio, il est plus difficile d'avancer des hypothèses. Le père de Francesco est un frère de Silvestro Roncati, un des principaux auteurs de la conjure contre les Oldelli, mais sa mère est une Oldelli, cousine des influents frères. Antonio, quant à lui, est directement un Oldelli, cousin du père d'Alfonso et d'Antonio.

Quelques jours après, le matin du 26 août, Anastasia crée la surprise, elle décide de dresser une liste des treize hommes avec lesquels elle affirme avoir couché. Un fait particulièrement intéressant, que Raul Merzario a le mérite d'avoir souligné et d'en voir la portée, est qu'à la question sur comment il a été possible qu'elle ne soit jamais tombée enceinte, Anastasia répond : « *tutti quelli che hanno havuto che fare con me hanno lasciato correre la semenza fuora del vaso* », à savoir qu'elle a toujours utilisé la méthode du coït interrompu<sup>30</sup>.

La liste de treize noms n'était pas attendue, le juge est tellement étonné qu'il décide d'en profiter pour son

<sup>28</sup> Dans un procès, vingt-sept ans après, Gaspare avoue le meurtre, voir MERZARIO, RAUL, *Anastasia*, op. cit., p. 115.

<sup>29</sup> Antonio Roncati se précipite à écrire une lettre à Gaspare Pozzi pour l'informer des événements et il insinue que le coupable est Giovanni Antonio Oldelli. La source est toujours une déclaration du procès de 1689 contre le front anti-Oldelli. *Ibid.*, p. 116.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 42-44.

propre intérêt et il informe le matin même Alfonso Oldelli de ce qui c'est passé, en lui transmettant une note avec les noms des hommes accusés par Anastasia. Il est donc raisonnable d'affirmer que cette liste ne devait pas faire partie du texte anonyme. Cependant, la liste du juge n'est pas complète, elle ne contient que huit noms. Il est difficile d'en connaître la motivation. Le juge n'a sûrement pas décidé tout seul quels noms donner, car pour un étranger, il est trop difficile de s'orienter dans l'imbroglio de parents de sang, d'alliances et de parrainages d'un petit village. En se trouvant à Lugano, Alfonso décide d'alerter immédiatement son frère Giovanni Antonio qui est à ce moment consul de Meride et de focaliser ses efforts pour n'aider que deux personnes : Giovanni Fossati et Carlo Andreazzi<sup>31</sup>. En réalité, le deuxième ne fait pas partie de la liste du juge. Cependant, l'Oldelli a peur qu'un certain « Barbé Andreazzi » puisse être lui, et, sachant qu'Anastasia a également eu une relation illicite avec Carlo Andreazzi, il décide de l'alerter. Un quatrième homme de confiance est convoqué, il s'agit de Giò Marco Abbondio.

Pour finir, les hommes accusés de relations illicites avec Anastasia sont dix-sept : son neveu, les trois accusés du premier jour d'interrogatoire et les treize révélés plus tard. Cependant sur dix-sept hommes, huit seulement seront condamnés. Nous n'avons pas le compte rendu des procès contre ces hommes et nous ne sommes donc pas en connaissance des motivations qui ont mené le juge à en condamner certains et à en acquitter d'autres. On ne peut non plus trouver aucun indice utile en lisant les déclarations d'Anastasia. Il ne s'agit pas non plus d'une dynamique de corruption simple, car parmi les condamnés plusieurs sont des hommes riches.

<sup>31</sup> Source: « Lettera di Alfonso Oldelli al fratello Giovanni Antonio, Lugano 26 agosto 1678 », in fond « Oldelli », boîte « 15 Corrispondenza verso Giovanni Antonio », ACB. Raul Merzario en propose la transcription en annexe à son ouvrage: *ibid*, p. 120-121.



Une ruelle du village de Meride TI.

Source : Photographie Tatiana Di Dio, octobre 2013.

Le texte anonyme a sûrement du poids, Provino Provini et Felice Moggio n'avaient probablement pas d'espoir de se sauver. Cependant, pour finir, le front pro-Oldelli sort aussi perdant de ce procès. Tous les autres condamnés ont des liens de parenté avec la branche puissante de la famille Oldelli. Et surtout, les deux personnes qu'Alfonso décide d'aider seront les deux condamnées.

Le conflit dure encore une dizaine d'années, jusqu'à ce qu'en 1689, les Oldelli se lancent dans «l'assaut final» : ils ont récolté des preuves suffisantes d'une tentative de meurtre contre Giovanni Antonio et ils dénoncent leurs ennemis à la justice<sup>32</sup>. Pour finir, seuls les Roncati, père et fils, seront condamnés et seulement à une peine pécuniaire, mais le pouvoir des Oldelli sur les autres familles de Meride peut continuer à s'exercer sans plus être remis en discussion.

À Meride, la sexualité illicite a donc été utilisée comme arme dans un conflit virulent caractérisé par des bagarres, menaces, délations, meurtres et tentatives de meurtre. Le procès montre que toutes les familles des hommes impliqués dans cette affaire ne sont pas solidaires entre elles.

Malgré le fait que les Oldelli soient actifs dans le réseau de solidarité avec les individus qui ont des conceptions illégitimes, ils décident quand même d'utiliser les fréquentations sexuelles d'Anastasia pour attaquer leurs ennemis. D'autre part, Anastasia ne se laisse pas faire et contre-attaque rapidement en révélant une longue liste d'autres hommes liés aux Oldelli.

Il est à ce moment intéressant de consulter à nouveau le schéma du réseau de soutien entre les familles des individus qui ont des relations sexuelles illicites, et de le réévaluer en gardant à l'esprit les dynamiques du conflit entre les deux groupes parentaux. Notre attention se focalise donc sur les comportements des deux fronts (pro- et anti-Oldelli) dans le réseau. Les deux fronts sont-ils solidaires avec leurs propres membres qui ont des conceptions illégitimes ? Et avec les individus du front opposé ? Enfin, le sont-ils avec les autres familles qui restent externes au conflit ?

<sup>32</sup> «Processo contro Antonio e Carlo Giorgio Roncati, 1689», in *ibid.*, p. 97-119.

Parmi les familles qui ont des cas de relations illicites et qui sont donc représentées dans le schéma, nous avons pour le front pro-Oldelli les trois branches Oldelli, les Andreazzi 2, les Abbondio 3 et les Fossati 3<sup>33</sup>. Dans le front anti-Oldelli, il faut placer les Barbieri 1, les Roncati 1 et 2, les Moggio 1, les Provinci 8 et 1 et les Pozzi 3<sup>34</sup>. En observant les comportements des familles, nous remarquons des comportements complètement inversés dans les deux fronts. Tandis que les Oldelli sont bien solidaires avec leurs membres ayant des conceptions illégitives, les anti-Oldelli ne sont pratiquement jamais témoins ou parrains d'individu dans des moments critiques, même quand il s'agit de leurs parents. La seule famille de ce front active dans cette forme de soutien est celle des deux branches Roncati. En ce qui concerne ce front, il est intéressant de s'arrêter sur le facteur temporel. Nous comptons quatre cas de conceptions illégitives : un dans les années 1630 et trois dans les années 1670. Ce fait est en soi déjà indicatif : la présence de comportements sexuels plus libres n'est donc pas un phénomène

<sup>33</sup> Les Andreazzi 2 et les Fossati 3 sont les familles des hommes que les deux frères Oldelli décident d'aider lors de l'affaire Anastasia. Giò Marco Abbondio a été aussi convoqué à Lugano par les Oldelli dans cette occasion, fait qui démontre la confiance vis-à-vis de lui. En outre, le changement de front de Sebastiano Andreazzi prend la forme d'un mariage avec une sœur de Giò Marco.

<sup>34</sup> Les Barbieri 1 sont la famille du leader de la révolte au carnaval. Les Roncati 1 sont la famille de Francesco dont le nom a été mis dans le texte anonyme de l'affaire Anastasia en 1678. En outre, en 1647, la grand-mère de Francesco a été tabassée par le curé Matteo Oldelli. La branche 2 des Roncati est celle qui orchestre une tentative de meurtre d'un Oldelli et dont un membre, Antonio, a tué Sebastiano Andreazzi en 1662. Les Moggio sont la famille d'Agostino qui est tué par Giovanni Antonio Oldelli en 1660 et de son fils Felice qui fait aussi partie du texte anonyme. Les Provinci 8 et 1 sont parmi les acteurs de la révolte au carnaval de 1647. En outre, Iacopo Provinci est à côté d'Agostino Moggio quand il est tué, et Anastasia Provinci et Provino Provinci sont les principaux accusés du texte anonyme de 1678 envoyé au juge. Les Pozzi 3 sont eux aussi parmi les acteurs de la révolte au carnaval. Angelo Pozzi déclenche la liste de meurtres en 1660, en tuant Andrea Oldelli, et avec le frère Gaspare, banni du Tessin, tue aussi Sebastiano Andreazzi en 1662. Un Pozzi, Domenico, est à son tour tué par un Oldelli en 1668.

intergénérationnel. Les motivations qui mènent ces individus à avoir une sexualité « non orthodoxe » peuvent ne pas être reliées à une question d'éducation ou de tolérance familiale.

Du moment que les individus du front anti-Oldelli qui ont des conceptions illégitimes ne sont pas soutenus par leurs parents, vers qui se dirigent-ils ? Il est intéressant de s'arrêter sur un cas en particulier, plutôt emblématique. Le 11 février 1679, à quelques mois du procès contre Anastasia a lieu une union, selon nous plutôt étonnante, fruit d'une conception illégitime : celle entre une sœur d'Anastasia, Barbara Provini, et Giò Marco Abbondio, l'homme de confiance que les Oldelli appellent à Lugano lors de la révélation d'Anastasia. Comme témoin du mariage, le couple choisit Giovanni Fossati, un des deux hommes impliqués dans le scandale que les Oldelli décident de défendre. La famille Abbondio confirme l'union dès le début : une sœur de Giò Marco sera en effet marraine de l'enfant illégitime et une belle-sœur sera, l'année suivante, marraine du deuxième enfant. En revanche, les Provini ne soutiendront jamais l'union. C'est cependant Antonio Roncati qui est choisi comme parrain de l'enfant illégitime.

Il est difficile de savoir si le refus de la famille de Barbara de soutenir son mariage est dû au conflit en cours ou plutôt à la naissance illégitime ou, inversement, si l'acceptation des Roncati est influencée par la situation délicate dans laquelle se trouve Barbara.

En conclusion, nous avons pu observer que les cas de relations sexuelles illégites se concentrent dans certaines familles du village. Ces dernières forment une sorte de réseau actif dans le parrainage des enfants conçus hors mariage. Cependant, toutes les familles où des cas de relations illégites sont enregistrés ne sont pas solidaires vis-à-vis des individus qui ont des pratiques sexuelles non orthodoxes. L'intégration au réseau peut en effet être le résultat d'une stratégie familiale, comme de la marge d'action de certains membres d'une famille ou encore il peut être le fruit d'un choix d'un individu nullement soutenu par sa famille.

En nous penchant sur l'affaire d'Anastasia, nous avons pu constater que la sphère de la sexualité s'entremêle à d'autres sphères de la vie sociale. Elle peut être soit la sphère privilégiée de l'explosion du conflit – le texte anonyme et la contre-attaque rapide d'Anastasia en sont une illustration claire – soit celle où les relations de solidarité s'emprisonnent difficilement de manière schématique dans deux blocs distincts.

Nous pouvons donc affirmer qu'il serait faux et réducteur de penser qu'il existe seulement des formes de solidarité entre ceux qui ont une conception et une pratique plus libertine de la sexualité. Ces dernières, présentes en général, interagissent avec d'autres dynamiques sociales.

Tatiana Di Dio

**Tatiana Di Dio**, née en 1988 à Locarno, de 2007 à 2014 elle étudie l'histoire, l'italien et l'histoire ancienne à l'Université de Lausanne. En août 2013, elle présente son mémoire de maîtrise en histoire moderne intitulé *Parentela, sesso e politica in un villaggio ticinese all'epoca moderna. Illegittimità, contraccuzione e reti politiche a Meride (sec. XVII e XVIII)*, rédigé sous la direction de Sandro Guzzi-Heeb. En janvier 2014 elle termine ses études avec l'accomplissement d'une spécialisation en histoire : recherche, exploitation et mise en valeur des sources.

## Bibliographie sélective

### Ouvrages

- ALFANI, Guido, GOURDON, Vincent, *Spiritual kinship in Europe, 1500-1900*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, 2012.
- BARAKAT-CRIVELLI, Paola, *Migrations temporaires d'Ancien Régime: l'exemple du clan Oldelli de Meride, 1650-1820*, Lausanne, thèse de mémoire, 1990.
- DI DIO, Tatiana, *Parentela, sesso e politica in un villaggio ticinese all'epoca moderna. Illegittimità, contracccezione e reti politiche a Meride (sec. XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>)*, Lausanne: Université de Lausanne, mémoire de maîtrise ès lettres, rédigé sous la direction de Sandro Guzzi-Heeb, 2013.
- GUZZI-HEEB, Sandro, *Donne, uomini, parentela. Casati alpini nell'Europa preindustriale, 1650-1850 ca.*, Torino: Rosenberg & Sellier 2008.
- GUZZI-HEEB, Sandro, *Passions alpines: sexualité et pouvoirs dans les montagnes suisses (1700-1900)*, Rennes: Presses universitaire de Rennes, 2014.
- JOHNER, Aline, *Entre société et famille, la sexualité avant et hors mariage dans la paroisse de Montreux de 1700 à 1803*, Lausanne: Université de Lausanne, mémoire de maîtrise ès lettres, 2012.
- LASLETT, Peter, OOSTERVEEN, Karla, SMITH, Richard M. (eds.), *Bastardy and its Comparative History: studies in the history of illegitimacy and marital nonconformism in Britain, France, Germany, Sweden, North America, Jamaica and Japan*, London: E. Arnold, 1980.
- LORENZETTI, Luigi, *Économie et migrations au XIX<sup>e</sup> siècle: les stratégies de la reproduction familiale au Tessin*, Bern [etc.]: P. Lang, 1999.
- LORENZETTI, Luigi, MERZARIO, Raul, *Il fuoco acceso: famiglie e migrazioni alpine nell'Italia d'età moderna*, Roma: Donzelli, 2005.

MARTINOLA, Giuseppe, *Lettere dai paesi transalpini degli artisti di Meride e dei villaggi vicini (sec. XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>)*, [Bellinzona]: ed. dello Stato, 1963.

MERZARIO, Raul, *Anastasia, ovvero la malizia degli uomini: relazioni sociali e controllo delle nascite in un villaggio ticinese, 1650-1750*, Roma; Bari: Laterza, 1992.

SHORTER, Edward, *Naissance de la famille moderne: XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, QUADRUPPANI, SERGE (TRAD.), Paris: Éd. du Seuil, 1977.

### Articles

BERTRAND, Michel, GUZZI-HEEB, Sandro, LEMERCIER, Claire, «Indroduction: où en est l'analyse de réseaux en histoire?», in *REDES*, vol. 21, 2011, p. 12-23.

GUZZI-HEEB, Sandro, PAYOT, Christine, «Des rebelles novateurs? Conflits politiques et réseaux sociaux dans une vallée alpine au XVIII<sup>e</sup> siècle», in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2010, p. 72-96.

GUZZI-HEEB, Sandro, «Sexe, parenté et politique dans une vallée alpine au XIX<sup>e</sup> siècle», in *Annales de démographie historique*, n° 119, 2010/1, p. 115-137.

GUZZI-HEEB, Sandro, «Sex, Politics and Social Change in the 18<sup>th</sup> and the 19<sup>th</sup> Centuries. Evidence from the Swiss Alps», in *Journal of Family History October*, n° 36, 2011, p. 367-386.

JOHNER, Aline, «Sexualité avant et hors mariage, l'exemple de trois familles de Montreux au XVIII<sup>e</sup> siècle», in *Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles*, 2012, p. 61-85.

LEMERCIER, Claire, «Analyse de réseaux et histoire», in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 52-2, 2005, p. 88-112.